

REUNION

18H00

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursupinfo

19 JANVIER 2024

## **Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur français . Elle permet :**

- De créer son dossier de préinscription
- De trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur
- De saisir ses vœux
- De compléter son dossier et confirmer ses vœux
- De recevoir les propositions d'admission des établissements et y répondre

- > **Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure**, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
  - > **Des informations clés**, pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères d'examen des dossiers, les débouchés professionnels et faire les bons choix pour réussir
  - > **La prise en compte du profil** de chaque lycéen et le **dernier mot donné au candidat** pour choisir sa formation
-

- Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
  - Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
  - Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
  - Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**
-

# Le calendrier 2024 en 3 étapes

**Début Nov. 2023 > Janvier 2024**  
Je m'informe  
et découvre les formations

1

**17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024**  
Je m'inscris pour formuler mes vœux  
**Jusqu'au 3 Avril 2024**  
Je finalise mon dossier

2

**30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024**  
Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2023

Déc.

Janv. 2024

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

**Jeudi 14 Mars 2024 :**  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

# 1

## Début Nov. 2023 > Janvier 2024 Je m'informe et découvre les formations

### DÉBUT NOVEMBRE 2023 > JANVIER 2024

Je prépare mon projet d'orientation:

- Je consulte les sites [avenirs.onisep.fr](https://www.avenirs.onisep.fr) et [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



### DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*



### 20 DÉCEMBRE

**Ouverture du site d'information de Parcoursup 2024 :**

- Je m'informe sur le fonctionnement de [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2024** : **23 000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement (statut, frais de scolarité, éventuels frais de candidature...), les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels.

Avez-vous pensé à l'apprentissage?  
Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr)

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AVENIRS**  
onisep

La fabrique  
de l'orientation

Pour les élèves Pour les équipes éducatives Référentiel des compétences à s'orienter au lycée Avenir(s), c'est quoi ?

L'Onisep vous propose une nouvelle offre de ressources et de services en attendant l'ouverture de la plateforme Avenir(s) !

Partager la page

Centre local

## Avenirs.onisep.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

## Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Taux d'accès par type de bac

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220)

Public

(3110)

Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

(604)



---

## Parmi les 23 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

**Des formations sous statut étudiant** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...

**Des formations en apprentissage** : l'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, licence...).

**Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public / privé), la nature de la formation (sélective / non sélective), les frais de scolarité, les chiffres clés

**Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup** > prendre contact avec les établissements

**9 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...**

**Être étudiant apprenti c'est :**

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)**
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

**L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

**Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

## Je recherche des formations sur Parcoursup.gov.fr



**Rechercher des formations** en utilisant des mots clés, une zone géo ou critères de recherche (type de formation, spécialité, aménagement spécifique...)

**Afficher le taux d'accès par type de baccalauréat** pour une information plus personnalisée

**Affiner les résultats de recherche** en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'infos :

- > **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 17 janvier 2024)
- > **Le taux d'accès en 2023**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale  
Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat
- > **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

**Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux nouvelles fonctionnalités :**

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

Public 

Université de Lorraine - UFR Droit  
Economie Administration - Site  
de Sarreguemines (57)

Licence - Droit

TAUX D'ACCÈS : 98 % 

**Voir la formation**

Ajouter au comparateur 

Formations similaires 

---

## Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : le **statut de l'établissement**, les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Accéder aux chiffres clés de la formation** : ils déclinent les résultats de l'admission en 2023 pour vous permettre de mieux anticiper la procédure et les résultats de la phase d'admission. Des indicateurs de réussite / insertion professionnelle (pour la majorité des BTS et mentions complémentaires, pour les licences pro.) sont affichés
- **Connaitre les débouchés professionnels** : possibilités de poursuite d'études / les perspectives professionnelles
- **Contactez et échangez avec l'établissement** : contacts des référents de la formation

## Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

### Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

### Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

# 2

## 17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024 > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 14 mars 2024** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### MERCREDI 3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

**2<sup>e</sup> conseil de classe**: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

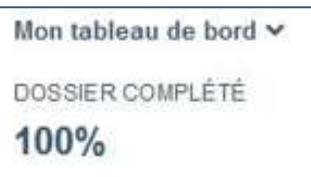
## S'inscrire sur Parcoursup

> **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

**Important :** renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

> **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

**Conseil aux parents ou tuteurs légaux :** renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.



*100% signifie que toutes les informations administratives du dossier sont bien saisies*

## Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

### > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul** (en 2023, les candidats ont confirmé 13 vœux en moyenne).

## RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VOEU

Depuis la rubrique « Vœux », cliquer sur « Ajouter une formation »

PROFIL
SCOLARITE
VOEUX

[Voeux](#)
[Voeux en apprentissage](#)
[Ma préférence](#)
[Secteur\(s\) licence\(s\)](#)
[Année de césure](#)
[Télécharger la charte du candidat](#)



Cela permet d'accéder au moteur de recherche des formations

Deux types de recherches sont possibles:

- une recherche libre par mots-clés
- une recherche par critères

Pour ouvrir la fiche formation cliquer sur « consulter »

Veuillez entrer votre recherche par mots clés  E Effacer

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Type de formation	Formation	Taux d'accès	Formations similaires
En apprentissage	Lycée Jean Dupuy (Public) BTS - Traitement des matériaux	86%	24 places
Licence	Lycée Alain Borne (Public) BTS - Commerce International à référentiel européen	34%	32 places
Licence	Université d'Artois - Site de Douai (Public) Licence - Droit	99%	470 places
Licence	IFSI Laxou (Public) D.E secteur sanitaire - D.E infirmier	0%	57 places
Licence	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC - Bourget-du-Lac (Public) DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature	15%	30 places
Licence	Lycée des Métiers Edouard Gand (Public) DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion	62%	40 places



## RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VŒU

Régime(s) d'hébergement proposé(s)

- Internat mixte
- Internat-externé
- Demi-pension

Langues et option

Langue vivante 1 : ANG

Langue vivante 2 : ALL - ESP

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : C2

Classes de seconde année : BCPST

Porte ouvertes

Dates journées portes ouvertes et/ou journées d'immersions : Portes ouvertes CPGE : samedi 2 février 2019 de 9h00 à 13h00  
Portes ouvertes second cycle : samedi 9 mars 2019 de 9h à 13h

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation. Je souhaite me porter candidat.

[Retour](#) [Ajouter à la liste de vœux](#)

Enregistrer vos vœux  
au fur et à mesure  
avant le  
14 mars 2024

PROFIL SCOLARITE VOEUX

Vœux Vœux en apprentissage ▲ Ma préférence Secteur(s) licence(s) Année de césure Télécharger la charte du candidat

Lycée Francois Ren De Chateaubriand - Rennes (35)

Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation:  Maintenant  Ultérieurement

Internat

Information propose l'internat

Souhaitez-vous un hébergement en internat? (cocher oui ou non)

Oui Conséquence : Vous pourrez recevoir deux propositions pour cette formation , avec et sans internat

Non Conséquence : Vous ne pourrez recevoir qu'une proposition pour cette formation, sans internat, et la formation avec internat ne pourra jamais vous être proposé

Distance, en kilomètres, entre votre domicile et la ville où se situe l'établissement:

1000 Km

[Retour](#) [Enregistrer](#)

L'intégralité des informations de la fiche doit être consultée, cliquer ensuite sur **ajouter à la liste des vœux**.

Il faut alors indiquer à quel moment le projet motivé de formation sera saisi.

Pour les CPGE, il faut indiquer si vous souhaitez postuler sur un vœu avec ou sans internat.

Cliquer ensuite sur enregistrer pour valider l'ajout.

## Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

**A noter** : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

## Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

## Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière*

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

### **Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

### **Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

VOEUX DÉPOSÉS

★ 2/10 vœux

☆ 3/20 sous-vœux

**A noter** : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

**Rappel** : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

## Focus sur le secteur géographique

### Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la formation est très demandée, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

### Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence

**Date limite pour formuler vos vœux**

**> Jeudi 14 mars 2024**

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

## Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > Lettre de motivation par vœu **uniquement** lorsque la formation l'a demandée
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation**

## Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations (questionnaire en ligne, dossier artistique, paiement d'éventuels frais de concours...)
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre)
- Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales et les options internationales) ou **votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

## Exemple d'une fiche avenir

		classement de l'élève		ou groupe
Education Physique et Sportive	1er trimestre : Un bon trimestre. Travail sérieux./ Second trimestre : Un très bon trimestre.	16	8	20
Histoire/Géographie	1er trimestre : Un élément moteur de la classe. Il faut continuer ainsi au second trimestre./ Second trimestre : L'ensemble reste solide. Un élève moteur, impliqué et motivé.	13,34	2	21
informatique et création numérique (facultatif)	1er trimestre : Très bon investissement. De l'autonomie, de la motivation. Continuez ainsi./ Second trimestre : Un travail sérieux, de l'autonomie et de la motivation. Continuez ainsi.	15	1	2
Langue vivante 1 : Anglais	Excellent travail, bonne implication.	16,5	1	21
Langue vivante 2 : Espagnol	1er trimestre : Ensemble juste correct.Vous devez vous investir davantage pour progresser plus nettement . Vous avez des qualités à exploiter./ Second trimestre : Un ensemble inégal et fragile . Cependant [ ] a fait des efforts louables pour s'impliquer en classe	10,19	7	13
Mathématiques	1er trimestre : Excellent trimestre. Elève motivé et intéressé. Félicitations !/ Second trimestre : Des résultats toujours très satisfaisants. Félicitations !	16,59	1	21
Mathématiques Spécialité	1er trimestre : Très bon trimestre./ Second trimestre : Très bon trimestre.	17,5	1	11
Philosophie	1er trimestre : D'excellentes qualités de réflexion et une bonne culture générale rendent les interventions de [ ] pertinentes. Les résultats écrits sont satisfaisants mais devraient s'améliorer en poursuivant avec une telle motivation./ Second trimestre : Trimestre décevant. Les interventions de [ ] sont toujours pertinentes mais le travail personnel n'a pas été à la hauteur.	10,25	15	21
Sciences Economiques et Sociales	1er trimestre : Elève sérieux et attentif en classe. Bon niveau mais la méthode à l'écrit peut encore être améliorée./ Second trimestre : Un bon trimestre et une attitude positive en classe.	13,75	6	20

(\*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

### Éléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode de travail : Très satisfaisante</li> <li>- Autonomie : Très satisfaisante</li> <li>- Autre élément d'appréciation du profil : Elève qui prend à coeur son rôle de délégué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à s'investir : Très satisfaisante</li> <li>- Engagement esprit d'initiative : Très satisfaisante</li> </ul>
--	---

### Appréciation du chef d'établissement :

Un élève d'un très bon niveau. Impliqué en classe comme dans la vie de l'établissement. Fait preuve d'une réelle curiosité intellectuelle. Très bon profil.
---

### Avis du chef d'établissement :

Cohérence du voeu formulé avec la motivation du projet de formation : Très cohérent	
Avis sur la capacité à réussir : Très satisfaisante	Niveau de la classe : Assez Bon

## La demande de césure : mode d'emploi

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Mercredi 3 avril 2024**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



## L'analyse des candidatures par les formations

Ce sont les formations qui  
évaluent les candidatures

## Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

### Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

### Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 30 mai 2024.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 30 mai 2024.

## Une politique volontariste d'égalité des chances mise en œuvre par Parcoursup

### Un appui aux lycéens boursiers

- > **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

### Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

- > Les **formations prenant en compte la participation aux cordées de la réussite le signalent** sur la fiche de présentation de la formation (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »)
- > L'information sur la **participation aux cordées de la réussite** est remontée par les proviseurs
- > **Le lycéen décide** s'il souhaite que cette information soit portée à la connaissance des formations

### Des places prioritaires pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

3

## 30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024 Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDI 30 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.  
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.  
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

### MARDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.  
Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler jusqu'à  
**10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore  
des places disponibles.



### LUNDI 8 JUILLET

*Résultats du baccalauréat.*

*Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription  
auprès de l'établissement que j'ai choisi.*



### À PARTIR DU 4 JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont  
pas reçu de proposition d'admission par les commissions  
d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

### VENDREDI 12 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

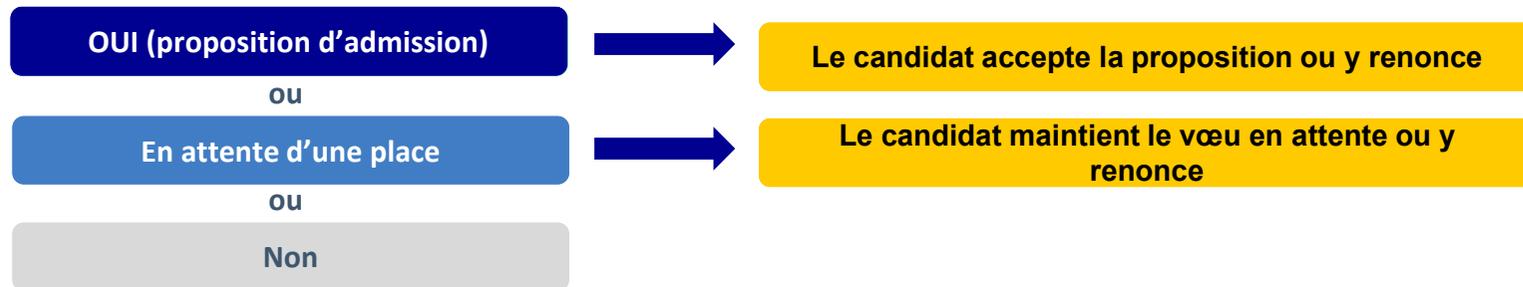


## La phase d'admission principale : 30 mai au 12 juillet 2024

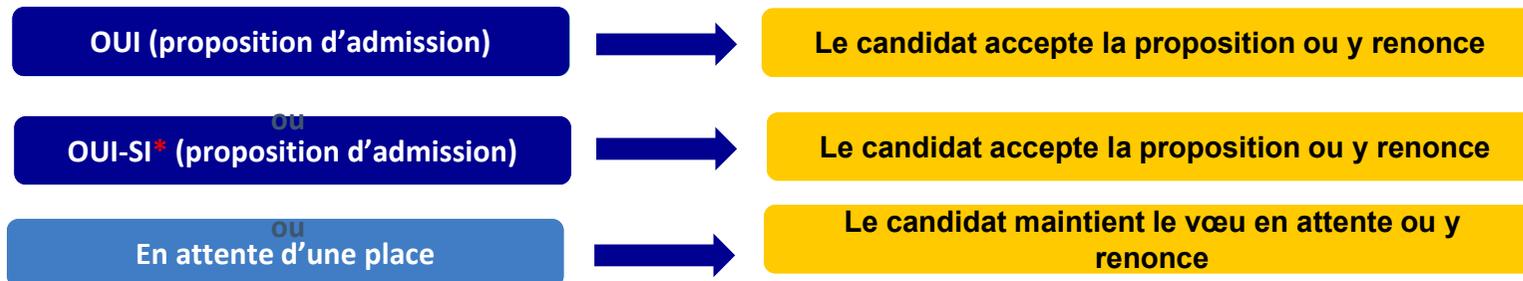
- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 30 mai 2024**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

## Les réponses des formations et les choix des candidats

### > Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



### > Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

## Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 30 mai 2024)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : du 16 au 23 juin 2024, pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.



## Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

### > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

### > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

## Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

### > Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 12 juillet 2024 en fonction des places libérées par d'autres candidats

### > Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 30 mai 2024, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2024.

**A savoir** : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes

---

## Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 30 mai 2024** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 12 septembre 2024** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 4 juillet 2024** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

## L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

### **Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

## 5 conseils pour aborder sereinement la procédure

- > **Prenez connaissance du calendrier 2024**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- > **N'attendez pas la dernière minute** pour préparer votre projet d'orientation : explorez le moteur de recherche des formations, consultez les fiches des formations qui vous intéressent
- > **Ne restez pas seul avec vos questions :** échangez au sein de votre lycée et profitez des opportunités de rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : salons d'orientation, Live Parcoursup, journées portes ouvertes
- > **Faites les vœux pour les formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- > **Anticipez le déroulement de la phase d'admission**, en vous aidant des conseils des enseignants du supérieur et des chiffres clés renseignés dans les fiches des formations

## Pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

### Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**Le numéro vert**  
(à partir du 17 janvier 2024) :  
**0 800 400 070**